



7^e technique de qualification gestionnaire d'un institut de beauté

- Tu es déjà en possession de ton certificat de qualification de 6^{ème} technique esthéticien(ne) ainsi que de ton CESS obtenu en section esthéticienne.
- Tu envisages de créer et de gérer ton propre institut de beauté en t'installant comme indépendante.

La 7^{ème} technique de qualification gestionnaire d'un institut de beauté te permet d'obtenir en un an les compétences nécessaires à travers une formation pointue en gestion, en management et des stages dans le milieu professionnel. Tes maîtres de stages sont des patronnes esthéticiennes expérimentées, des responsables en parfumeries, en centre wellness soigneusement sélectionnées par notre établissement.

- **Tu y apprendras :**

- Outre toutes les démarches à effectuer pour créer ta propre entreprise.
- Des nouvelles techniques spécifiques comme les modelages relaxants et énergétiques, les soins avec appareil de radiofréquence et ultrasons, les services liés à l'hydro-esthétique ou à la clientèle masculine...

A l'issue de cette 7^{ème} année, tu obtiendras :

- le certificat de qualification de 7^{ème} année gestionnaire d'un institut de beauté.
- le certificat de gestion qui t'autorise l'accès à la profession d'indépendante (patron(ne) esthéticien(ne) ou autre).

Grille horaire

7^{ème} année gestionnaire d'un institut de beauté.

Education physique	2h
Français	2h
Religion Catholique	2h
Gestion commerciale et Législation	10 h
Travaux pratiques	4 h
Technologie appliquée	8 h
Total	28 h

Pendant l'année 8 semaines de stage en entreprise sont organisées.

